

---

## Les enfants espagnols réfugiés en France 1939 ou la crise de la solidarité ouvrière

Célia Keren

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3530>

DOI : 10.4000/ccrh.3530

ISSN : 1760-7906

### Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 25 janvier 2009

Pagination : 75-89

ISSN : 0990-9141

### Référence électronique

Célia Keren, « Les enfants espagnols réfugiés en France », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 44 | 2009, mis en ligne le 17 novembre 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3530> ; DOI : 10.4000/ccrh.3530

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

---

# Les enfants espagnols réfugiés en France

1939 ou la crise de la solidarité ouvrière

Célia Keren

---

- 1 Entre la dernière semaine de janvier et le milieu du mois de février 1939, alors que la guerre d'Espagne touche à sa fin, environ un demi-million d'Espagnols fuit la Catalogne envahie par l'armée franquiste et cherche refuge en France. Soixante-dix ans plus tard, de nombreux colloques, commémorations et rencontres plus ou moins formelles sont revenus sur cet exode sans précédent par son ampleur, sa soudaineté et sa brièveté<sup>1</sup>. Proposé à l'origine lors d'une journée d'étude sur « 1939 : l'exode espagnol en France », le présent article cherche à contribuer à la réflexion sur ce thème, par le biais d'un détour par une autre migration espagnole, qui lui est juste antérieure : celle des enfants évacués depuis la zone républicaine vers la France entre 1936 et 1938, et rapatriés en majeure partie au cours des années 1939 et 1940.
- 2 En effet, de la fin de l'année 1936 à la veille de la chute de la Catalogne, autour de 30 000 enfants sont évacués depuis la zone républicaine de l'Espagne vers des pays étrangers sympathisants de la République. Filles et garçons, souvent frères et sœurs âgés de 4 à 15 ans environ, ils partent par milliers sans leurs parents, en train ou en bateau, vers la France, la Belgique, le Royaume-Uni, la Suisse, le Danemark, mais aussi l'URSS et le Mexique. En France, leur premier et principal pays d'accueil, plus de 10 000 d'entre eux sont hébergés, nourris, soignés et instruits, le temps de quelques mois ou de plusieurs années, au sein de colonies d'enfants espagnols, d'orphelinats ou de familles françaises. Une telle opération mobilise de nombreux acteurs, français et étrangers, publics et privés, qui collaborent ou rivalisent pour la tutelle de ces enfants isolés. Mais la « classe ouvrière » au sens large est à la pointe de l'effort, à travers son organisation syndicale, la Confédération Générale du Travail (CGT) qui compte, outre des ouvriers proprement dits, des employés, des instituteurs, des agriculteurs, des fonctionnaires, etc.
- 3 Dès le mois de novembre 1936 en effet, à peine quatre mois après le coup d'État militaire du 18 juillet 1936, des syndicalistes français se rendent à Valencia, où vient de se replier le

gouvernement de la République espagnole, pour planifier les premières évacuations d'enfants vers la France<sup>2</sup>. L'accord entre la CGT et le ministère de l'Assistance sociale espagnol permet la création du Comité d'Accueil aux Enfants d'Espagne (CAEE), dont l'objectif est « d'accueillir et d'héberger dans le plus bref délai le plus grand nombre possible d'enfants espagnols que la guerre civile a privés d'asile ou rendus orphelins »<sup>3</sup>. À la fin de l'année 1938, de sept à huit mille enfants espagnols sont hébergés en France sous l'égide de cet organisme, soit près des trois quarts du total des enfants espagnols accueillis en France<sup>4</sup>.

- 4 Cette vaste et durable opération de solidarité contraste avec les conditions « calamiteuses »<sup>5</sup> et « lamentables »<sup>6</sup> dans lesquelles les réfugiés espagnols adultes et enfants, arrivés en masse en janvier-février 1939, sont reçus dans les camps d'internement français. Pourtant, nous voudrions montrer que l'histoire de l'accueil des enfants espagnols par les organisations de la classe ouvrière, entre 1936 et 1938, éclaire d'une lumière inédite, quoique oblique, la réception en France des 500 000 réfugiés espagnols de l'hiver 1939.
- 5 À cette fin, nous reviendrons d'abord sur la manière dont, de 1936 à 1938, la CGT a réussi à mettre en place l'une des entreprises les plus remarquables, sinon les plus connues, de solidarité à l'Espagne républicaine. Nous décrirons dans un deuxième temps la crise qui affecte cette solidarité au tournant des années 1938 et 1939, crise dont l'ombre portée, au-delà des enfants évacués, s'étend dès lors au demi-million d'Espagnols venus au même moment chercher refuge en France.

## Le comité d'accueil aux enfants d'Espagne, expression de la solidarité ouvrière

### La CGT, acteur premier de l'accueil des enfants d'Espagne

- 6 Certes, la CGT n'a pas géré l'évacuation et l'accueil de plus de dix mille enfants espagnols à elle seule. Les gouvernements français, espagnol, basque, mais aussi britannique, ont tenu un rôle déterminant aussi bien dans l'organisation en amont, dans le transport, que dans l'accueil en France. Et nombreux sont les acteurs privés, couvrant un large spectre sociopolitique, à s'engager eux aussi en faveur des enfants espagnols en France : comités socialistes, parti communiste, organisations féminines, œuvres catholiques, franc-maçons, organisations de jeunesse, mais aussi Quakers américains, comités suédois, hollandais, tchécoslovaques, argentins, etc. Dans un esprit de Front populaire – nous sommes en 1936, sous le premier gouvernement Blum – le Comité d'Accueil aux Enfants d'Espagne (CAEE) est d'ailleurs une initiative commune, en principe, à un éventail d'organisations de gauche. Sous la double égide de la CGT et de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), présidé par leurs secrétaires généraux respectifs, Léon Jouhaux et Victor Basch, le CAEE est parrainé par de nombreuses organisations à vocation syndicale, politique ou sociale : on y retrouve la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation, la Ligue Française de l'Enseignement, la Syndicat national des Instituteurs (SNI), l'Enfance coopérative, etc. Mais après de brèves tergiversations entre la LDH, le SNI et la CGT dans les premiers jours de décembre 1936, le CAEE en vient rapidement à se confondre en pratique avec cette dernière, dont il partage le siège, rue Lafayette à Paris, et le personnel<sup>7</sup>. Le secrétaire général du CAEE, Georges Buisson, n'est autre que l'un des neuf secrétaires de la CGT, de même que son trésorier, Félix Dupont,

également trésorier de la CGT. En outre, les CAEE régionaux, départementaux ou locaux créés dans toute la France au premier semestre 1937 s'identifient dans les faits avec les Unions Départementales (UD) et Locales (UL) de la CGT, même si dans un esprit de Front Populaire, ils incluent des militants locaux d'autres organisations de gauche, et même des représentants de l'État. Élie Sermet, secrétaire de l'UD de l'Aude, résume bien l'imbrication étroite entre la première centrale syndicale française et le CAEE :

j'ai voulu que le Comité [local] du Faou-Petit soit une chose et le Comité d'Accueil [départemental] une autre, malgré que tout soit sous le contrôle de mon UD donc de la CGT<sup>8</sup>.

- 7 Au sein de cette diversité d'acteurs impliqués dans l'accueil des enfants espagnols en France, le CAEE « donc la CGT » occupe une position première, dans le temps et en importance. Créé au cours du mois de novembre 1936, il accueille ses premiers groupes d'enfants dès la fin du mois de décembre de la même année. À titre comparatif, ce n'est qu'en juillet 1937 qu'est fondé en France le Comité national catholique, qui rivalise avec lui pour l'hébergement des enfants, souvent catholiques, originaires du Pays basque. Et aucune évacuation vers des pays autres que la France n'a lieu avant le printemps 1937, soit plusieurs mois après la création du CAEE. En outre, celui-ci gère l'accueil de plus d'enfants espagnols évacués que tous les autres organismes d'aide réunis, en France mais aussi à l'étranger. Ainsi, fin 1938, il est responsable, directement ou indirectement, de l'hébergement de sept à huit mille enfants espagnols en France, sur un total estimé à environ onze mille, et tandis qu'aucun autre pays n'a accueilli plus de cinq mille enfants espagnols évacués. La place du CAEE dans le dispositif d'évacuation et d'accueil des enfants espagnols à l'étranger est donc tout à fait centrale.

## La machine syndicale au service de l'aide à l'enfance

- 8 Parmi ces sept ou huit mille enfants, plus de la moitié sont placés dans des familles françaises qui les reçoivent à titre gratuit ; les autres vivent dans des colonies d'enfants espagnols ou, plus rarement, dans des institutions d'hébergement françaises comme des orphelinats ou des pensionnats. En effet, pilotée par la CGT, la solidarité ouvrière en faveur des enfants d'Espagne se décline à plusieurs niveaux. De la base jusqu'au sommet de l'organisation syndicale, on peut ainsi dénombrer au moins quatre échelons de solidarité.
- 9 Les individus et les familles participent directement à la marche du CAEE, puisqu'il est financé par leurs dons. De février à janvier 1939, les listes de leurs contributions sont publiées quasi quotidiennement dans *Le Peuple*, organe officiel de la CGT : en deux ans, 3 710 992,05 francs exactement ont été collectés. La première liste recense 168 donations, qui ont permis de réunir plus de 40 000 francs. Si le montant le plus fréquent est de 50 francs, 10 personnes n'ont donné que 5 francs, et 170 personnes, 10 francs seulement. En fait, les sommes plus élevées sont souvent elles-mêmes le fruit de collectes : par exemple la Fédération des Tabacs verse 251,95 francs, le Front populaire de Trignac, 1 400 francs. Ce ne sont donc pas 168, mais au moins dix, peut-être cent fois plus de personnes qui ont contribué à cette toute première collecte de 40 000 francs, le plus souvent à hauteur de 5, 10 ou 20 francs. Si l'on songe maintenant aux presque quatre millions réunis en deux ans par la CGT, on a une idée de la myriade de petites solidarités individuelles qui sous-tend l'accueil aux enfants d'Espagne. Or le don, ponctuel ou régulier, n'est que l'une des

facettes de cette solidarité. De nombreux donateurs préfèrent parrainer spécifiquement un « filleul » hébergé en colonie : ils subviennent alors entièrement ou partiellement à ses besoins, lui envoient cadeaux et colis, l'accueillent chez eux les fins de semaine, l'emmènent en vacances. Enfin, des milliers de familles ouvrières recueillent à titre gratuit un ou plusieurs enfants espagnols dans leurs foyers, pour une durée indéterminée. Dès novembre 1937, plus de 4 000 enfants sont hébergés de cette manière, dans au moins vingt-trois départements. Le réseau des familles nourricières est majoritairement urbain et ouvrier : près du quart des enfants (935) sont placés dans la Seine, 382 dans la Seine-et-Oise. Mais même dans les départements ruraux, comme le Finistère, les enfants sont chez « des travailleurs brestois »<sup>9</sup> affiliés à la CGT. Ni philanthropie bourgeoise, ni professionnalisme des nourrices paysannes, la solidarité de classe est le moteur de ce système de placement familial ouvrier.

- 10 Au-delà du niveau individuel, les syndicats contribuent fortement à l'œuvre du CAEE. Nous avons vu qu'ils organisent des collectes en leur sein ; certains prêtent aussi leurs infrastructures. Ainsi le syndicat des cheminots accueille-t-il une vingtaine d'enfants dans son orphelinat d'Avernes, en Seine-et-Oise, à partir de l'été 1937. De même, le syndicat des métaux de la région parisienne reçoit une cinquantaine d'enfants espagnols dans ses colonies de vacances du château de Baillet, en Seine-et-Oise, et du château de Vouzeron, dans le Cher.
- 11 Les Unions départementales (UD) de la CGT font de même. L'UD du Nord recueille dans sa maison de repos, à Petite-Synthe, une centaine d'enfants espagnols en 1937, et celle de Haute-Garonne leur ouvre sa colonie de la Glacière, à Toulouse. À Lyon,
 

le Comité d'Accueil du Rhône ou plus exactement l'UD du Rhône, pourvoit complètement à la nourriture et à l'entretien des 56 enfants hébergés au Château des Halles<sup>10</sup>.
- 12 Enfin, au sommet de l'organisation, la Confédération finance entièrement ou partiellement un certain nombre de colonies : la « Maison Heureuse » à Boyardville en Charente Maritime, la colonie d'Audierne dans le Finistère, celle de Château-Lamothe à Villeneuve-sur-Lot, l'Orphelinat Francisco Ferrer au Havre, etc. Surtout, la direction confédérale coordonne l'ensemble du système du CAEE, y compris les relations avec ses partenaires publics et privés, qui financent ou cofinancent des colonies de son réseau : Comité de secours socialiste, Secours international aux femmes et aux enfants des Républicains espagnols (SIFERE), municipalité d'Ivry-sur-Seine, préfecture, consulat d'Espagne, etc.
- 13 Le CAEE s'appuie donc sur une solidarité ouvrière qui joue à plusieurs niveaux : individuel, familial, syndical et fédéral, départemental, confédéral. Mobilisant le vaste réseau des syndiqués, des syndicats et des Unions, il a converti en pépinière de familles nourricières et de résidences collectives la puissante machine revendicative de la CGT. En effet, organisation de masse (elle compte au moins quatre millions d'adhérents au début de 1937, et en revendique cinq), la CGT est alors la mieux placée au sein de la gauche française pour stimuler les énergies populaires en faveur des enfants d'Espagne. Elle a également profité du consensus qui s'est rapidement créé autour de l'aide aux enfants, au moment où la guerre d'Espagne commence à diviser ses rangs.

## Une œuvre de solidarité consensuelle

- 14 Unanimement solidaire du camp républicain, la gauche française n'en a pas moins été fortement troublée par la question de la non-intervention et du type d'aide, militaire ou non, à fournir à la République espagnole. Pierre Laborie, dans son travail pionnier sur l'opinion française et la guerre d'Espagne, signale les « questions dérangeantes » que la guerre civile pose à la gauche française, en particulier « comment, *concrètement*, accorder antifascisme et pacifisme »<sup>11</sup>. La CGT n'est pas en marge de ces débats. Certes, la position confédérale dénonce inlassablement la « comédie » de la non-intervention. En septembre 1936, les métallurgistes de la région parisienne lancent une grève d'une heure contre la « politique de neutralité »<sup>12</sup>, suivie à 80 %. La participation des syndiqués est également remarquable au sein des Brigades internationales. Cependant, des responsables syndicaux importants, comme Marcel Roy, secrétaire de la fédération de la métallurgie, Pierre Vigne, *de la fédération des travailleurs du sous-sol*, André Delmas, du SNI ou encore André Belin, du bureau de la CGT, annoncent, dès l'automne 1936, leur soutien à la non-intervention, au nom du pacifisme. La Guerre d'Espagne est donc souvent lue par les historiens comme le premier coup de boutoir porté à l'unité et à l'élan syndical de l'été 1936 : une nouvelle « ligne d'affrontement » traverse déjà la CGT fraîchement réunifiée. Si les ex-unitaires sont unanimes dans leur opposition à la non-intervention, dans les rangs des ex-confédérés, les contradictions entre pacifisme et antifascisme, qui ressurgissent ensuite lors de la crise de Munich, sont dès 1936 difficiles à résoudre<sup>13</sup>.
- 15 Or, nous semble-t-il, l'aide aux enfants d'Espagne permet à la CGT de dépasser au moins ponctuellement ces contradictions, en associant antifascisme et pacifisme dans une action bien « *concrète* », pour reprendre le terme utilisé par Pierre Laborie. En effet, aider les enfants des combattants républicains espagnols satisfait sans nul doute aux exigences de l'antifascisme. Mais l'assistance aux enfants victimes de conflits armés rentre tout aussi parfaitement dans le cadre du pacifisme héritier de la « boucherie » de la Première Guerre mondiale. Union internationale de Secours aux Enfants, Déclaration des droits de l'enfant, autant d'initiatives qui, au début des années vingt, ont ancré le pacifisme dans l'aide aux enfants en temps de guerre. Et de fait, le CAEE ne semble guère affecté directement par les débats autour de la non-intervention, de l'antifascisme et du pacifisme. Contrairement à ce que l'on pourrait croire de prime abord, les ex-unitaires n'y sont d'ailleurs pas les plus actifs. Ses deux dirigeants, Georges Buisson et Félix Dupont, sont d'anciens confédérés, le premier est même membre de la SFIO. Quant aux très pacifistes Fédération générale de l'enseignement et Syndicat national des instituteurs (SNI), on les trouve à l'avant-garde de l'aide aux enfants d'Espagne<sup>14</sup>. Le CAEE mobilise ainsi autour d'une même cause aussi bien ex-confédérés qu'ex-unitaires, partisans comme pourfendeurs de la non-intervention, nous amenant à nuancer les schémas classiques d'interprétation des réactions de la gauche française à la guerre d'Espagne<sup>15</sup>. En fait, tout se passe comme si l'aide en faveur des enfants représentait un engagement alternatif pour les secteurs embarrassés par la question de l'aide et de l'engagement militaires. Parce qu'il réconcilie les impératifs de l'antifascisme et du pacifisme, qu'il permet aux familles ouvrières de soutenir l'Espagne républicaine à travers un mode d'action humanitaire, l'accueil en France des enfants évacués emporte l'adhésion. Ce caractère non polémique, consensuel, est une clé pour comprendre son succès.

## Crise et disparition du CAEE: entre évolutions géopolitiques et histoire ouvrière

### avril – septembre 1939 : D'une guerre l'autre, la disparition

- 16 Le CAEE disparaît pourtant, assez brutalement, entre le printemps et l'automne 1939 : les colonies ferment l'une après l'autre, les familles d'accueil rendent les enfants qu'elles avaient hébergés aux comités d'accueil locaux et aux syndicats. La majorité sont rapatriés, certains rejoignent leurs parents dans l'exil, en France ou ailleurs<sup>16</sup>. Selon la plupart des historiens ayant étudié l'évacuation et l'accueil des enfants espagnols à l'étranger, deux événements exogènes et de caractère géopolitique ont mis un terme à cette expérience humanitaire : la fin de la guerre civile d'abord, le début de la Seconde Guerre mondiale ensuite<sup>17</sup>.
- 17 Pour une partie des familles nourricières et des militants politiques et syndicalistes, l'accueil des enfants d'Espagne, conçu depuis 1936 comme une action pro-républicaine, perd en effet une partie de son sens après le 1<sup>er</sup> avril 1939 et la victoire franquiste. L'hébergement des enfants était une entreprise temporaire, qui durerait jusqu'à la victoire de la République. Celle-ci vaincue, le CAEE apparaît désormais sans objet. De plus, après l'exode massif de janvier-février 1939, les autorités françaises sont déterminées à « faire rentrer le plus grand nombre possible de miliciens et de réfugiés civils en Espagne »<sup>18</sup>. Or, le gouvernement franquiste entrave le retour des réfugiés de la « *Retirada* » de Catalogne<sup>19</sup> ; en revanche, à travers la Délégation spéciale au rapatriement des mineurs, il fait tout ce qui est en son pouvoir pour faire rapatrier les enfants « kidnappés » par les « rouges » au cours de la guerre civile. Les autorités françaises, désireuses de hâter tous les départs, et plus encore ceux des enfants, des femmes et des vieillards, « bouches inutiles », collaborent donc de bonne grâce au retour en Espagne des enfants évacués.
- 18 C'est dans ce contexte défavorable aux réfugiés que l'éclatement du second conflit mondial, en septembre 1939, frappe le système d'hébergement mis en place par le CAEE depuis 1936. Les chefs des familles d'accueil, les dirigeants syndicalistes, les directeurs de colonies, les enseignants sont mobilisés. De plus, de nombreux locaux qui avaient abrité des colonies d'enfants sont réquisitionnés par l'armée.
- 19 La fin de l'histoire des enfants espagnols accueillis en France est donc intimement liée à ces deux grands événements de l'histoire européenne et mondiale. Mais elle est également précipitée par des éléments endogènes qui interviennent dès la fin de l'année 1938. La faillite finale du CAEE, à notre sens, ne peut s'apercevoir et se comprendre entièrement que dans son véritable contexte, qui appartient autant à l'histoire ouvrière et syndicale de la France de la fin des années trente qu'aux évolutions géopolitiques de l'année 1939. La crise de la solidarité ouvrière, antérieure à l'exode de Catalogne et à la chute de la République, explique le peu de résistance, voire la collaboration du CAEE au rapatriement des enfants évacués mené de concert en 1939 par les autorités françaises et espagnoles.

## La grève de 1938 et la fin des illusions

- 20 En effet, le CAEE est créé, à l'automne 1936, dans un moment particulier, caractérisé par la nouvelle confiance en soi du mouvement ouvrier, qui avec le Front populaire est enfin entré dans la cité. La CGT est plus puissante que jamais après les grèves de juin. Ses millions d'adhérents – et les cotisations qu'elles apportent – lui permettent d'étendre son action, et de passer du terrain revendicatif aux domaines sociaux et culturels : elle crée des colonies de vacances, des maisons de repos, un théâtre, des formations professionnelles, etc.<sup>20</sup> Ce moment de l'été 1936 est aussi marqué par une forte empathie pour la lutte de la République espagnole, et une foi largement partagée dans sa victoire, qui semble confirmée après la bataille de Madrid. Or, au cours de l'année 1938, l'éclatement du Front populaire et le retour de la droite au pouvoir remettent en question la position de la classe ouvrière. Au même moment en Espagne, le camp républicain accumule les défaites, et en France même, les menaces de guerre se font de plus en plus tangibles. Ces évolutions expliquent la démobilisation progressive de la classe ouvrière française vis-à-vis de l'enfance espagnole. Plusieurs responsables de comités d'accueil locaux signalent alors que les parrainages et les dons diminuent, que les campagnes de collecte se font moins fréquentes<sup>21</sup>. En réponse à une demande d'aide financière du secrétaire de l'UD du Lot, Georges Buisson répond le 31 mai 1938 que « la situation de notre caisse de solidarité aux enfants espagnols n'est pas très riche présentement »<sup>22</sup>. Plusieurs familles nourricières se lassent d'un hébergement provisoire qui semble s'allonger indéfiniment, et remettent l'enfant qu'elles avaient accueilli en 1937 au comité de leur région.
- 21 Dans ce contexte intervient l'échec de la grève du 30 novembre 1938 et sa répression, qui marquent, selon l'historien Morgan Poggioli, « la fin des illusions » à la CGT.
- Huit cent mille ouvriers sont licenciés  
temporairement ou définitivement au lendemain de  
la grève, soit 10 % de la population ouvrière.
- 22 Cette offensive patronale touche plus particulièrement les militants de la CGT, car les « réembauchages permettent au patronat de filtrer la main d'œuvre »<sup>23</sup>. Cette défaite ouvrière et syndicale se répercute directement sur les activités du CAEE, de la base jusqu'au sommet. Au niveau individuel, les licenciements concernent les donateurs, les parrains et les familles d'accueil. Ainsi, à Alfortville en banlieue parisienne, M. Ibanez doit se séparer du jeune Angel,
- étant donné qu'il [a] perdu sa place dans une usine  
pour ses idées antifascistes et qu'il [est] contraint de  
partir dans l'Oise où il [a] trouvé du travail<sup>24</sup>.
- 23 UD et fédérations pâtissent de la diminution des dons et des parrainages, et s'inquiètent de ne pouvoir subvenir aux besoins des enfants que les familles d'accueil leur rendent. Dès le 10 décembre, le responsable du Comité de la Loire, signalant que « de nombreux parrains quittent notre organisation par suite de sanctions ou licenciements » réclame au comité national l'envoi
- d'un camarade propagandiste pour une huitaine de  
jours afin de reconsolider, par une tournée de  
propagande, [les] Comités Locaux, et renforcer l'aide  
à l'enfance espagnole de [la] région.
- 24 Il ajoute :



si nous n'arrivons pas à rappeler aux camarades leur devoir envers les enfants réfugiés dans notre région, nous ne pourrons désormais garder qu'une partie de notre groupe de 88 enfants<sup>25</sup>.

- 25 Globalement, l'échec du mouvement du 30 novembre se traduit par une chute des effectifs de la CGT, qui tourneraient autour de 2,5 millions début 1939, et donc des cotisations. Mais alors que les ressources ont diminué de moitié, il faut organiser la solidarité envers les camarades licenciés : ils sont plus de 360 000 à être secourus financièrement à la fin de 1938. À partir de 1939, pour économiser les dépenses confédérales, un poste sur deux est supprimé au secrétariat administratif de la CGT. Au 30 août, le déficit s'élève à 2 millions de francs<sup>26</sup>.

### Crise de la CGT, faillite du CAEE

- 26 Au début du mois de janvier 1939, avant même l'arrivée massive des réfugiés espagnols lors de la « *Retirada* », la CGT est déjà entrée dans une crise grave, marquée par les problèmes financiers, la « paralysie » de l'action syndicale, la désaffection des ouvriers, et l'accentuation des tensions entre les différentes tendances à l'intérieur de l'appareil<sup>27</sup>. Dans ce contexte, l'entretien des enfants espagnols devient très difficile : dès le début du mois de janvier, Georges Buisson, secrétaire du CAEE, avoue qu'« il n'a plus le sou »<sup>28</sup>. Or, les enfants évacués d'Espagne deux ans auparavant sont désormais relégués à l'arrière-plan des préoccupations syndicales et ouvrières, face aux difficultés matérielles et aux menaces de guerre qui pèsent sur la France. En avril, le responsable du Comité Drôme-Ardèche décrit bien le dilemme auquel les syndicalistes du CAEE sont confrontés :

Nous profitons en ce moment de toutes les occasions pour faire partir [des enfants] en Espagne mais nous ne pouvons le faire que d'autant que nous savons que les parents sont en mesure de les recevoir. Humainement il ne nous est pas possible de renvoyer des enfants à l'aventure que nous avons gardé [sic] sous notre protection depuis deux ans<sup>29</sup>.

- 27 À Paris, le CAEE semble mettre tout bonnement la clé sous la porte au cours de l'été 1939. En juillet, le directeur de l'Orphelinat Francisco Ferrer du Havre attend en vain le chèque qu'il reçoit habituellement chaque mois du CAEE. Toujours sans nouvelles à la fin août, il est désespéré<sup>30</sup>. En septembre, le secrétaire de l'UD de Haute-Garonne résume la situation avec amertume :

### Crise de la solidarité ou désolidarisation ?

- 28 Sans doute faut-il nuancer ce jugement, et le limiter en effet à l'attitude confédérale. Car si beaucoup de colonies ferment, si la majorité des enfants sont rapatriés, ce n'est pas le cas de la totalité d'entre eux. À l'inverse, certains comités d'accueil locaux étendent au départ leur solidarité aux réfugiés arrivés en 1939. Par exemple, la municipalité d'Ivry-sur-Seine, qui hébergeait une colonie depuis 1937, accueille en 1939 quatre cents réfugiés supplémentaires, femmes et enfants, dans sa colonie de vacances des Mathes en Charente Maritime. Mais le 17 juillet, les vingt-cinq enfants espagnols hébergés à Ivry sont rapatriés, de même que tous ceux de la région parisienne, semble-t-il<sup>31</sup>. En avril 1939, l'UD du Pas-de-Calais assure toujours le contrôle des 150 enfants arrivés en 1937, et elle a

trouvé 300 familles pour héberger des enfants ayant fui la Catalogne. Mais nous ignorons si elle réussit effectivement à effectuer ces placements supplémentaires<sup>32</sup>. Ces efforts locaux ne peuvent de toute façon masquer le fait que le CAEE, comme entreprise d'envergure nationale, disparaît précisément au moment où les réfugiés espagnols, enfants et adultes, ont le plus besoin d'assistance.

- 29 Ce constat pose la question du « transfert » éventuel de la solidarité ouvrière, dans un contexte de concurrence *de facto* où les réfugiés espagnols de 1939, arrivés souvent complètement démunis, peuvent sembler prioritaires par rapport aux enfants évacués de 1937 et 1938. Au niveau local, un tel phénomène est indéniable. Dès le 17 février 1939, Georges Buisson en prend la mesure :

notre Comité est dans une situation financière lamentable. Étant donné le nombre considérable des appels à la solidarité qui sont faits de divers côtés, il ne rentrait déjà plus guère d'argent. Mais maintenant qu'il y a des réfugiés dans la plupart des départements, le résultat des collectes va presque toujours pour *soulager la misère que nos camarades ont devant eux*. Nous en sommes maintenant à envisager la fermeture de certaines colonies que nous ne pouvons plus faire vivre<sup>33</sup>.

- 30 Cependant, l'aide apportée par la CGT aux réfugiés espagnols de 1939, quoique bien réelle, n'atteint ni les mêmes proportions, ni le degré d'organisation, ni l'envergure nationale qu'avait revêtus le CAEE pendant les deux années et demie précédentes. En 1939, l'aide aux réfugiés se fait en ordre dispersé, et elle a tendance à se resserrer en faveur des solidarités corporatistes. Par exemple, la colonie de 55 enfants espagnols du Castel-Lys, gérée depuis 1937 par l'organisation « Les Coopérateurs », ne s'accroît en mars 1939 que de quelques « enfants de militants *coopérateurs* espagnols » vivant dans des camps de réfugiés<sup>34</sup>. Au niveau confédéral, de même, ce sont les militants de l'UGT, son homologue espagnol, que la CGT aide en priorité : en février 1939, elle les héberge dans sa propriété de la Roche Beaulieu pour leur éviter les camps. Pour eux, elle obtient aussi des visas pour l'Amérique latine. Certes, on ne peut réduire la solidarité ouvrière à ces actions très ciblées. Mais, quoiqu'il en soit, en 1939, la CGT n'est plus à même de changer la donne pour les réfugiés espagnols. Si l'on ne peut parler de désolidarisation vis-à-vis de l'Espagne républicaine, la solidarité syndicale traverse bel et bien une crise profonde.

## Conclusion

- 31 Cet article se proposait d'éclairer « autrement » l'histoire des réfugiés espagnols en France en 1939. Mais sans doute, avant de conclure sur cet éclairage alternatif, faut-il revenir sur les explications développées généralement par l'historiographie sur la question. Ses interprétations s'articulent autour de deux lignes argumentatives, non exclusives l'une de l'autre. La première est d'ordre matériel : elle met en avant le débordement de l'État face à l'ampleur, la soudaineté et la brièveté d'une « marée humaine » qu'il n'avait pas anticipée<sup>35</sup>. Après l'urgence et l'improvisation du premier mois, « les camps s'organis[ent] et les conditions de vie s'amélior[ent] » au fur et à mesure que l'État français parvient à répondre aux besoins des réfugiés<sup>36</sup>. Le second facteur expliquant l'accueil déplorable qui est fait aux réfugiés espagnols est d'ordre moral, les historiens reprenant les analyses importantes de Ralph Schor et Pierre Laborie sur la

montée de la xénophobie et la « dérive de l'opinion française » dans les années 1930, notamment à partir de 1936-1937<sup>37</sup>. Cette dérive, marquée par l'anticommunisme, la peur de l'étranger, le repli sur soi, la confusion et la perte des valeurs, se concrétise par une législation qui fait des étrangers des indésirables, des menaces pour l'ordre public.

- 32 Ces thèses très riches et désormais classiques proposent des interprétations englobantes, surplombantes, qui s'intéressent à l'État et à l'opinion française dans son ensemble au long des années trente. Notre ambition et notre angle d'observation sont plus restreints. En 1936 comme en 1939, certains secteurs de la société française étaient plus particulièrement susceptibles de démontrer leur solidarité envers les Espagnols réfugiés, au premier rang desquels le monde ouvrier et syndical de gauche. Ralph Schor souligne d'ailleurs qu'en 1939, « autant la droite se montrait hostile, autant la gauche se passionna pour la défense des réfugiés espagnols »<sup>38</sup>. Mais à cette date, comme nous avons essayé de le montrer, elle ne dispose plus des ressources morales et matérielles nécessaires pour mener à bien une entreprise humanitaire comparable à celle effectuée de 1936 à 1938. Or, les réfugiés ont décuplé. Il est bien entendu que la CGT n'aurait jamais été à même de pourvoir à elle seule aux besoins d'un demi-million de réfugiés – de même qu'elle n'avait financé elle-même qu'une partie du réseau du CAEE – . Et, sans doute, la CGT n'aurait-elle pas été en mesure, même au faite de sa puissance, de créer et de piloter un réseau d'aide qui couvre un demi-million d'Espagnols. Mais la dispersion et le resserrement de l'aide apportée par les organisations de la classe ouvrière contribuent, nous semble-t-il, à expliquer la situation des réfugiés en 1939. Le détour par l'évacuation des enfants espagnols entre 1936 et 1938, en faisant ressortir le rôle primordial qu'y avait tenu la CGT, signale par contraste sa faiblesse et son absence en 1939. Outre les évolutions de l'opinion et l'imprévoyance du gouvernement, l'impuissance générale de la classe ouvrière française en 1939 joue sans doute un rôle dans la situation malheureuse des réfugiés espagnols.
- 33 Notre hypothèse implique que l'État n'est pas le seul acteur de cette histoire, et que les comités de solidarité et autres organisations humanitaires n'ont pas un rôle accessoire. Les acteurs et les initiatives privés – au sens de non étatiques – ont un impact bien concret, qu'il convient d'étudier afin de mieux comprendre le mauvais accueil réservé aux réfugiés espagnols en 1939. Cette proposition est étayée par le fait que le développement de la protection sociale, dans le premier XX<sup>e</sup> siècle, est davantage le résultat d'initiatives privées ou locales que de politiques publiques nationales. L'État-providence de l'après-Seconde Guerre mondiale s'est largement construit en reprenant à son compte ces initiatives antérieures<sup>39</sup>. Maisons de repos, colonies de vacances, patronages sont d'abord organisés par les syndicats, les partis, les églises et les municipalités, avant d'être adoptés et développés par l'État après 1945. L'importance à accorder à l'action entreprise, ou non, par la CGT en faveur des Espagnols réfugiés en France, s'inscrit dans cette interrogation historique plus vaste sur le poids respectif de l'État et des acteurs non étatiques dans l'action sociale au cours de l'entre-deux-guerres.

---

## NOTES

1. Bartolomé Bennassar, *La guerre d'Espagne et ses lendemains*, Paris, Perrin, 2004, p. 365.
2. « Indications à suivre pour la venue des enfants espagnols en France ». Institut d'Histoire Sociale de la CGT (IHS-CGT), 97 CFD 45, dossier 6.
3. *L'accueil aux enfants d'Espagne*, Paris, Comité d'Accueil aux Enfants d'Espagne, 1937.
4. Les enfants hébergés en dehors du contrôle du CAEE dépendent généralement du gouvernement autonome d'Euzkadi ou d'œuvres charitables catholiques.
5. Bartolomé Bennassar, *op. cit.*, p. 371
6. Geneviève Dreyfus-Armand, « L'exil républicain en France : histoire et historiographie », communication lors de la journée d'étude « 1939 : l'exode espagnol en France » du 6 mars 2009.
7. IHS-CGT, 97 CFD 45, dossier 6. Cela explique d'ailleurs que les archives du CAEE, restituées par la Russie au début des années 2000, aient été versées à l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, sauf une partie qui s'est trouvée, par accident, au Centre des Archives Contemporaines de Fontainebleau (CAC), dans le fonds de la Commission d'aide aux enfants espagnols réfugiés en France.
8. Élie Sermet à Georges Buisson, 18 septembre 1938. CAC, série 20010221, article 9, dossier 3, feuillet 104.
9. Lettre de Charles Berthelot à Georges Buisson, 13 décembre 1939. IHS-CGT, 97 CFD 45, dossier 6.
10. Lettre de Jean-Claude Villard à Georges Buisson, 10 novembre 1937. CAC, série 20010221, article 9, dossier 3.
11. Pierre Laborie, « Espagnes imaginaires et dérives pré-vichystes de l'opinion française, 1936-1939 » in *Les Français et la guerre d'Espagne*, Jean Sagnes, Sylvie Caucanas (dir.), *Actes du colloque de Perpignan*, septembre 1989, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 1990, p. 93. C'est nous qui soulignons.
12. Morgan Poggioli, *La CGT du Front populaire à Vichy, de la réunification à la dissolution / 1934-1940*, Montreuil, IHS-CGT, 2007, p. 162.
13. *Ibid*, p. 163.
14. La Fédération de l'enseignement et le SNI participent à l'accueil des enfants d'Espagne à tous les niveaux. En tant qu'organisations, ils parrainent directement le CAEE. Sur le terrain, ce sont souvent les sections du SNI qui recrutent pour les classes des colonies, et inspectent les familles d'accueil. Enfin, les enseignants forment l'un des plus gros contingents de donateurs. Pour la seule première liste de 168 donations mentionnée précédemment, 4 sections du SNI contribuent à hauteur de 260 francs en tout, et au moins 16 instituteurs, institutrices et professeurs font des versements à titre individuel pour un total de 1 050 francs. Or, tous les donateurs ne signalent pas leur profession ; en fait, outre ces 16 enseignants, seuls 9 autres particuliers la précisent, les 103 autres n'y faisant pas référence.
15. Cela n'empêche pas les rivalités locales entre ex-confédérés et ex-unitaires, ainsi l'espèce de « guerre froide » que se livrent de 1937 à 1939 l'instituteur Émile Baynac, ex-confédéré, socialiste et directeur de la colonie d'enfants espagnols du château de Lamothe à Villeneuve-sur-Lot, et Louis Aurin, ex-unitaire et communiste, directeur de la colonie d'Agen voisine. IHS-CGT, 97 CFD 46, dossier 3.
16. Pour les seuls enfants basques, plus de 7 000 auraient été rapatriés au cours de l'année 1939. Jesús J. Alonso Carballés, *1937, los niños vascos evacuados a Francia y Bélgica. Historia y memoria de un éxodo infantil, 1936-1940*, Bilbao, Asociación de Niños Evacuados el 37, 1998, chapitre VI.

17. Par exemple Carmen González Martínez, « En los pliegues de la memoria y la historia. Repatriaciones y retornos de los niños de la guerra » in Alicia Alted, Roger González, Maria José Millán, *El exilio de los niños*, catalogue d'exposition, Madrid, Fondation Francisco Largo Caballero, Fondation Pablo Iglesias, 2003, p. 180-181. De même Jesús Alonso, *op. cit.*, p. 417-418, propose ces deux explications – fin de la guerre civile, début de la Seconde Guerre mondiale – aux rapatriements massifs d'enfants en 1939.

18. Archives de l'Ambassade de France à Madrid, lettre (sans doute de l'ambassadeur de France en Espagne au ministre des Affaires étrangères) envoyée de Saint-Sébastien le 28 juillet 1939. Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE), Série Z Europe, Espagne, article 189.

19. Le gouvernement franquiste ne souhaitait guère le retour des réfugiés républicains, susceptibles de devenir des opposants. De plus, en fermant sa frontière aux réfugiés, il cherchait à faire pression sur le gouvernement français pour qu'il applique rapidement les accords Bérard-Jordana de février 1939. Ces accords prévoyaient notamment la restitution à l'Espagne de huit millions de livres sterling d'or conservés par la Banque de France en garantie d'un emprunt consenti en 1931, du matériel de guerre saisi lors du passage de la frontière par les soldats de l'armée républicaine, et des navires espagnols de guerre et de commerce se trouvant en France. Selon le ministre français des Affaires étrangères, en échange, « Le général Jordana avait donné à Monsieur Bérard l'assurance verbale que le gouvernement espagnol reprendrait sur son territoire l'ensemble des réfugiés évacués sur la France par suite des événements », télégramme de Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, à Rivière, 14 juin 1939. AMAE, Série Z Europe, Espagne, Article 189.

20. Morgan Poggioli a révélé dans son travail récent ce nouveau visage du « syndicalisme à bases multiples » dans les années trente. Morgan Poggioli, *op. cit.*, chapitre V.

21. Ainsi dans l'Aude : « Je vous envoie la situation de la Caisse du Comité Départemental d'Accueil aux Enfants d'Espagne arrêtée à la date du 26 octobre. Comme vous le verrez, nous ne brillons pas, il est vrai qu'il y a quelques temps que nous ne faisons plus de réunion, donc plus de collectes ». Lettre d'Élie Sermet à Georges Buisson, 28 octobre 1938. IHS-CGT, 97 CFD 46, dossier 1.

22. Lettre de Georges Buisson à Paul Doucet, 31 mai 1938. IHS-CGT, 97 CFD 45, dossier 6.

23. Morgan Poggioli, *op. cit.*, p. 206.

24. Rapport Alfortville. CAC, série 20010221, article 9, dossier 3, feuillets 93-96.

25. Lettre de R. Bardenet à Georges Buisson, 10 décembre 1938. IHS-CGT, 97 CFD 46, dossier 1.

26. Morgan Poggioli, *op. cit.*, p. 209.

27. *Ibid.*, p. 210.

28. Lettre d'Émile Baynac à Georges Buisson, 26 janvier 1939. IHS-CGT, 97 CFD 46, dossier 3. D'ailleurs, alors que les archives de la CGT contiennent les états des dépenses du CAEE pour 1937 et 1938, il n'existe aucun document du même type pour 1939, ce qui pourrait suggérer que le CAEE n'avait tout simplement plus de budget. IHS-CGT, 97 CFD 46, dossier 1.

29. Lettre de Rémy Duclaut à Georges Buisson, 18 avril 1939, IHS-CGT, carton 45, dossier 6.

30. Lettre de F. Thos à Georges Buisson, 29 août 1939. IHS-CGT, carton 45, dossier 6. Les enfants espagnols sont « retournés » au CAEE en septembre 1939 et l'orphelinat ferme ses portes (Lettre de F. Thos à Georges Buisson, 3 septembre 1939).

31. IHS-CGT, 97 CFD 45, dossier 6.

32. Rapport moral et d'activité du XXIII<sup>ème</sup> Congrès départemental de l'UD du Pas-de-Calais, 22-23 avril 1939. IHS-CGT, 99 CFD 8, dossier 8.

33. Lettre de Georges Buisson à Rémy Duclaut, 17 février 1939. IHS-CGT, 97 CFD 45, dossier 6. C'est nous qui soulignons.

34. Lettre du secrétaire général du sous-comité d'accueil aux enfants d'Espagne « Les Coopérateurs » à Georges Buisson, 7 mars 1939. CAC, série 20010221, article 9, dossier 3. C'est nous qui soulignons.

35. Bartolomé Bennassar, *op. cit.*, p. 365.

36. *Ibid.*, p. 374.

37. Pierre Laborie, *op. cit.* ; Ralph Schor, *L'opinion française et les étrangers en France, 1919-1939*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1985.

38. Ralph Schor, *op. cit.*, p. 694.

39. Laura Lee Downs, *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 2009.

---

AUTEUR

CÉLIA KEREN

EHESS/CRH